

Toutes les données de qualité d'eau issues du réseau départemental sont disponibles sur la banque de données OSUR gérée par l'Agence de l'Eau du bassin Loire-Bretagne.  
<http://osur.eau-loire-bretagne.fr>

## Avril 2018 se caractérise par

- Quelques épisodes pluvieux laissant difficilement s'installer le printemps, les cumuls mensuels de précipitations avoisinant les normales sur la majorité des secteurs,
- Une nette diminution des écoulements dans les cours d'eau liée à la reprise de la végétation, les débits moyens de ce mois restent cependant toujours largement excédentaires par rapport aux normales suite à l'hiver pluvieux,
- Un niveau d'eau optimum dans les barrages départementaux avant la période estivale.

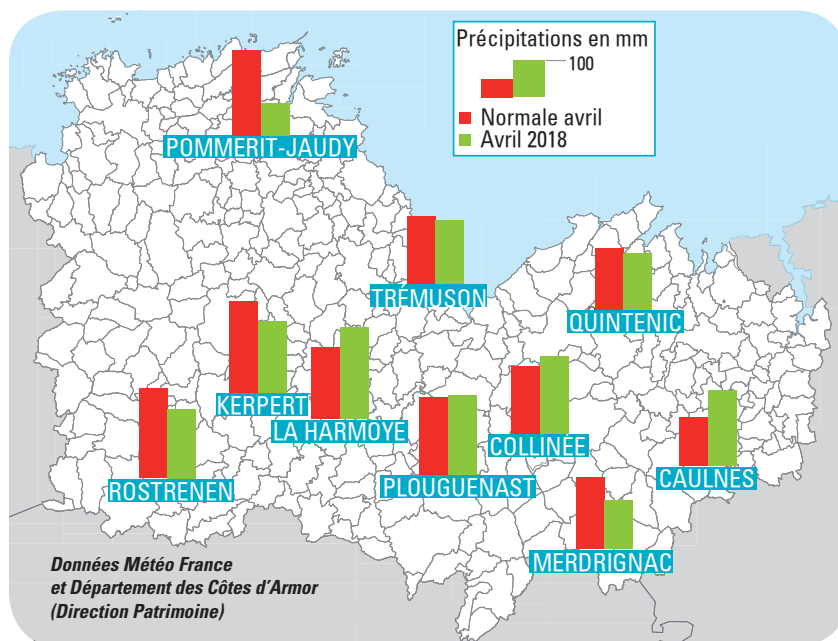
Les résultats de la recherche mensuelle de pesticides dans les cours d'eau révèlent, tous échantillons du réseau départemental confondus, un nombre de 16 molécules phytosanitaires. Ce sont les cours du Nord-Ouest du département qui en sont les plus « contaminés ».

## Les précipitations

Dans la continuité des derniers jours de mars, Avril a démarré dans une ambiance humide et fraîche puis après une courte embellie les 5 et 6, un temps pluvieux s'est à nouveau réinstallé jusqu'au 15. Une poussée anticyclonique a ensuite tenté de s'imposer mais le printemps ayant décidément du mal à s'installer, la fin du mois redeviendra humide.

La journée du 29, la plus pluvieuse du mois, a enregistré plus de 10 mm sur bien des secteurs du département.

Les cumuls mensuels de 60 à 80 mm sur la plupart des régions avoisinent les normales. La pointe Nord-Ouest à Pommerit-Jaudy ainsi que le Sud-Est dans la région de Merdrignac sont en revanche en situation déficitaire.



## Les débits

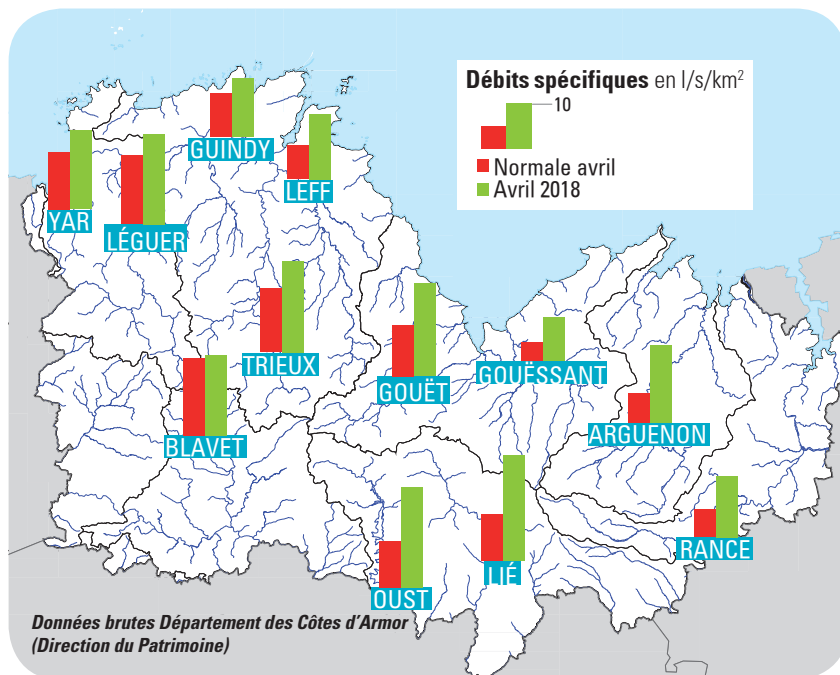
Conséquence des pluies de fin mars - début avril, les cours d'eau enregistrent en début avril un pic de débit. Les pluies suivantes seront en revanche sans effet sur les écoulements qui accusent une baisse notable liée à la consommation d'eau par la végétation printanière.

Sur le mois, les débits moyens ont chuté de 30 % sur le Gouët et le Trieux, de l'ordre de 50 % sur la plupart des cours d'eau et jusqu'à 60 % sur le Leff et l'Oust.

Cependant, compte tenu des forts écoulements de toute la période hivernale, les débits d'avril sont encore largement supérieurs aux normales :

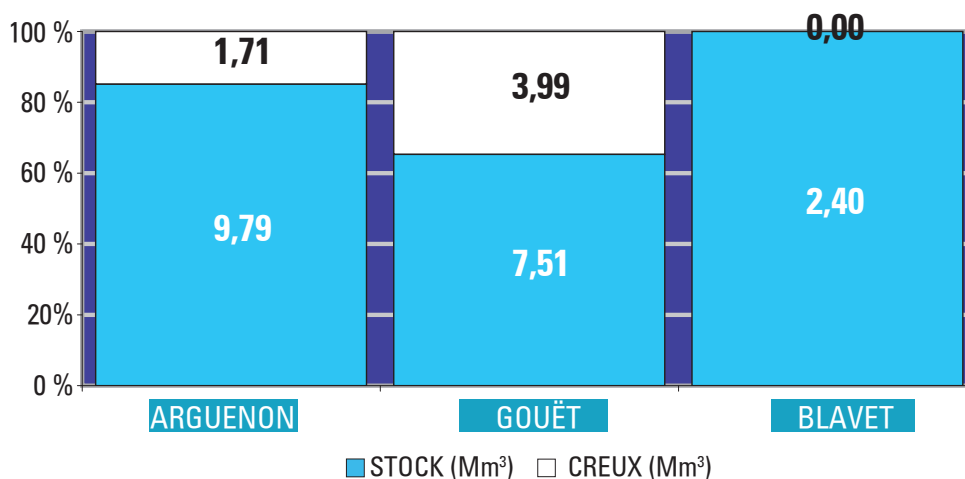
- de 30 à 40 % supérieurs sur les cours d'eau du Nord-Ouest,
- de près de 100 % sur le Gouët et le Leff,
- de 120 à 130 % sur ceux de la moitié Est.

Seuls les cours d'eau du Sud-Ouest tel que le Blavet présentent des écoulements sans dépassement, conséquence d'une pluviométrie moindre dans ce secteur cet hiver.



## Les retenues départementales

État de remplissage au 02 mai 2018



La dernière phase de remplissage des retenues a eu lieu en avril afin de faire face aux besoins en eau potable de la prochaine période estivale. Les retenues départementales ont désormais atteint leur côte maximale. Dans le cadre de la gestion des éventuelles crues printanières, des creux sont toutefois maintenues sur les retenues du Gouët et de l'Arguenon. Le barrage du Blavet par son fonctionnement déversant est quant à lui complètement rempli.

Le 2 mai 2018, les niveaux d'eau dans ces réserves sont de :

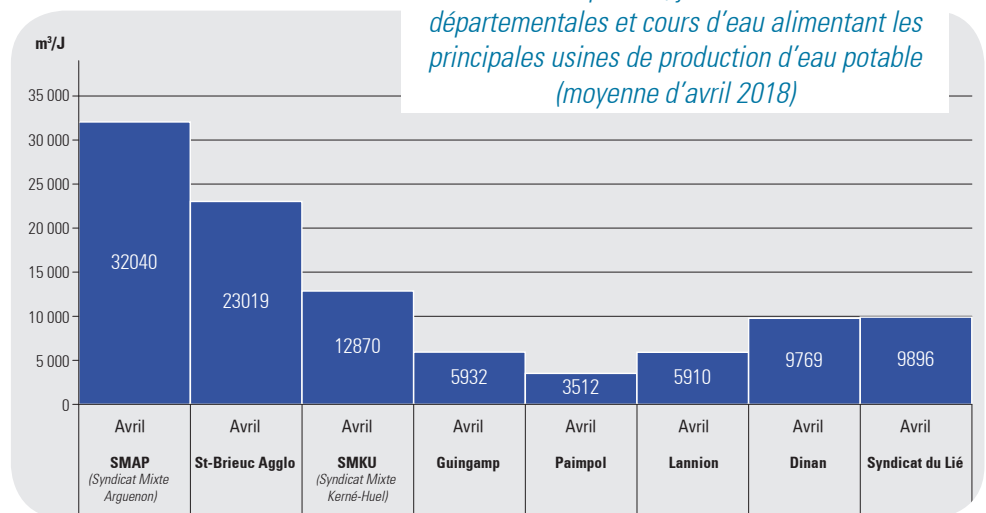
- 9,8 millions de m<sup>3</sup> sur l'Arguenon,
- 7,5 Mm<sup>3</sup> sur le Gouët.
- 2,4 Mm<sup>3</sup> sur le Blavet.

Les centrales hydroélectriques des barrages du Gouët et du Blavet ont fonctionné jusqu'à la mi-avril.



# Les productions d'eau potable

Le volume d'eau prélevé dans les rivières et retenues départementales pour alimenter les principales usines de production d'eau potable est de l'ordre de 2,9 millions de m<sup>3</sup> en avril sans changement par rapport au mois précédents. De ce volume, 0,6 millions sont pompés directement dans les rivières et 2,6 millions sont fournis par les retenues départementales et le barrage de Pont-Ruffier sur la rivière du Guinefort.



## Qualité des eaux brutes superficielles

Les données de qualité ne concernent que les eaux brutes superficielles, l'ARS assurant le suivi des eaux potables superficielles



## Les Pesticides

Les résultats d'analyses des produits phytosanitaires font référence à la campagne du mois de mars, ce décalage de traitement des données étant lié au délai d'analyse.

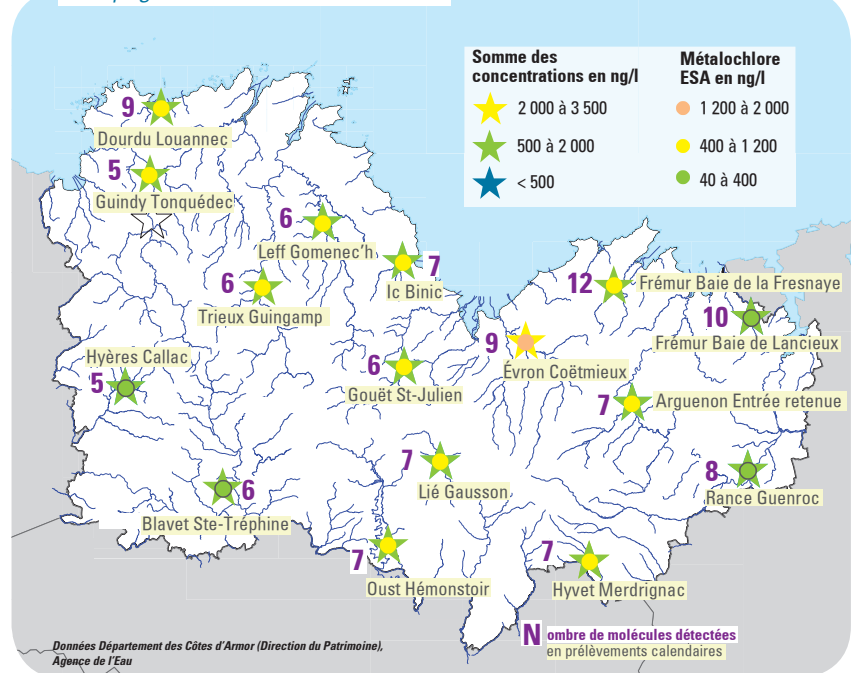
La campagne de prélèvements réalisée du 4 au 27 mars recense un total de 16 substances, tous points du réseau départemental confondus - nombre identique à la campagne du mois de février.

- 2 cours d'eau possèdent à eux seuls la plupart des substances détectées : il s'agit du Frémur à Héranbihen avec un total de 12 molécules et du Frémur à Lancieux avec 10 molécules (2 cours d'eau bien distincts portant le même nom). 9 autres points de mesure présentent chacun un total de 6 à 7 pesticides.
- Les résultats mettent également en évidence, comme chroniquement mesuré, la présence sur 100 % des points analysés, du «métolachlore ESA», un produit de dégradation d'un herbicide du maïs ; De fortes concentrations ont été relevées, la valeur la plus faible étant de 250 ng/l, sur le Frémur à Lancieux, le maxi de 1 405 ng/l sur l'Évron, un affluent du Gouessant à Coëtmieux.

Le classement des 5 cours d'eau possédant les sommes des concentrations en pesticides les plus élevées (toutes molécules confondues) est le suivant :

- L'Évron à Coëtmieux, 2 180 ng/l,
- Le Frémur à Héranbihen, 1 760 ng/l,
- L'Oust à Hémonstoir, 1 535 ng/l,
- le Dourdu à Louannec, 1 350 ng/l,
- l'Arguenon à Jugon les Lacs, 1 225 ng/l

*Campagne du 4 au 27 mars 2018*



En revanche, les cours d'eau de l'Hyères (Callac) et du Blavet (Sainte Tréphine) avec un total analysé respectivement de 520 et 510 ng/l sont souvent «les moins impactés» y compris ce mois-ci.

Indiquons en lien aux valeurs citées, la réglementation sur l'autorisation de potabilisation d'une eau brute imposant le seuil de 5 µg/l (= 5000 ng/l) toutes substances confondues au dessus duquel il n'est pas possible de prélever l'eau dans la rivière pour la potabiliser.

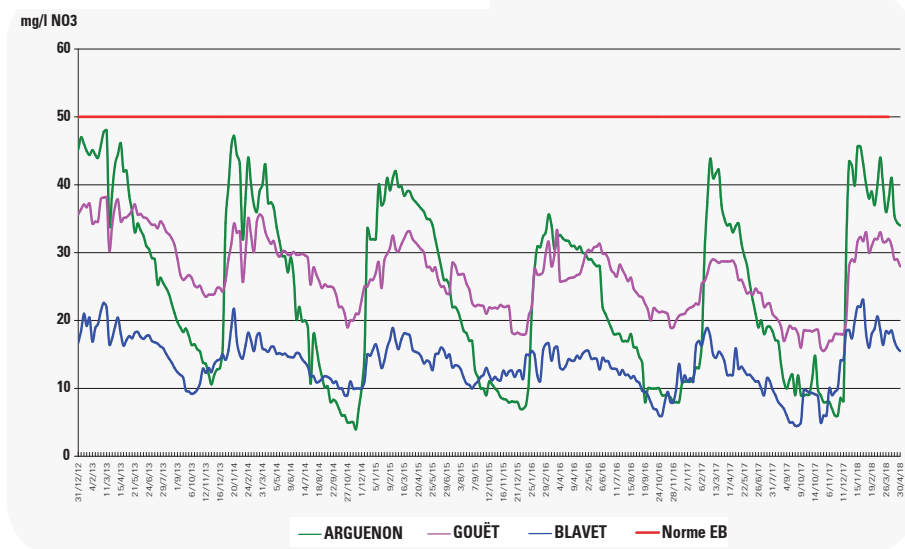
# Les nitrates dans les retenues

La diminution des teneurs en nitrates déjà amorcée dans les retenues le mois précédent continue à baisser, comme classiquement au printemps par la reprise de la végétation et du développement algal des plans d'eau.

Ainsi, suite aux pics hivernaux de 46 mg/l, 33 mg/l et 23 respectivement dans les retenues de l'Arguenon, du Gouët et du Blavet, les teneurs sont redescendues au début du mois de mai à :

- 34 mg/l sur l'Arguenon,
- 28 mg/l sur le Gouët,
- 16 mg/l sur le Blavet.

Évolution des teneurs en nitrates 2013-2018



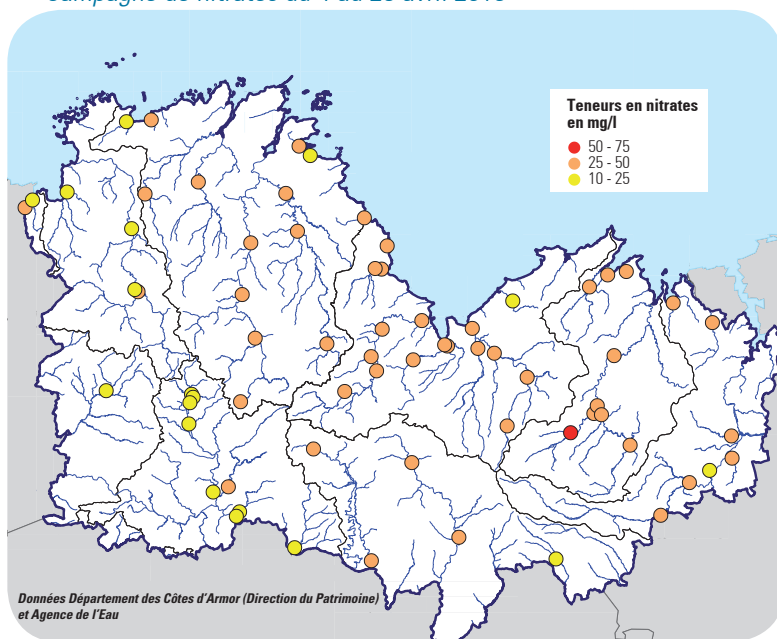
# Campagne de nitrates

La moyenne des teneurs en nitrates à partir des 71 cours d'eau échantillonnés est de 29 mg/l en avril contre 30 mg/l le mois précédent.

La teneur la plus élevée se situe sur le Quilloury, un affluent de l'Arguenon.

Comme chaque mois, nous relatons les valeurs de l'lc à Binic et du Bizien à Pouldouran qui sont respectivement de 36 et 44 mg/l en avril.

Campagne de nitrates du 4 au 26 avril 2018



Données Département des Côtes d'Armor (Direction du Patrimoine) et Agence de l'Eau



Département des Côtes d'Armor | Direction du Patrimoine

9 place du Général de Gaulle | CS 42371 - 22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1  
Tél. 02 96 62 27 10 / 02 96 62 27 52 | Fax 02 96 62 27 28

Ce document est téléchargeable sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr) rubrique Aménagement du territoire

Département Infos Services  
02 96 62 62 22

Côtes d'Armor  
le Département

